



Fédération Française des Pêches Sportives

Championnat Carpe 3^{ème} division

Du 11 au 15 juin 2024

Lac de Lavernose-Lacasse (31)



Conditions de participation au championnat

- Détenir une carte de pêche 2024
- Obtenir une licence sportive FFPS 2024
- Application du règlement sportif
- Pêche à 4 cannes par équipe

Les prises de licences et les inscriptions au championnat se font uniquement par internet sur le site www.ffps-carpe.fr

 **FFPS Commission Carpe Occitanie**

 www.ffps-carpe.fr

 **FFPS Carpe Occitanie**

Programme

Lundi 10 juin

A partir de 17 h : Accueil des équipes.
Vérification des cartes de pêche, des licences.

Mardi 11 juin

7 h : Concours de lancer et choix des postes.
8 h : Installation des équipes.
10h : Début de la première manche.

Jeudi 13 juin

10 h : Fin de la première manche
12h : Proclamation du classement de la première manche suivi d'un repas en commun.
13 h : Concours de lancer et choix des postes.
14 h : Installation des équipes
16 h : Début de la deuxième manche.

Samedi 15 juin

16 h : Fin de la deuxième manche
18 h : Proclamation du classement de la deuxième manche et du classement final.

Plan de situation lac de Lavernose-Lacasse

